

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 25

Artikel: Remèdes et recettes du XVII^e siècle
Autor: M.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naient la cantine. La musique du 143^e régiment entama le cantique Suisse, que nous accompagnâmes debout, puis notre chant national et enfin la marche bernoise, que des oreilles vaudoises entendent aussi avec plaisir, en terre étrangère. Enthousiasmé, l'assezisseur éprouva le besoin de remercier la musique ; en bras de chemise, car il faisait chaud, il monta sur la table et commença son toast, que la distance ne m'a malheureusement pas permis de comprendre ; mais, à peine avait-il prononcé quelques phrases, que l'on entendit des *halt ! deutsch ! deutsch !* poussés par de jeunes pangermanistes perdus dans la foule qui nous entourait. Notre ami ne se troubla pas pour si peu et termina bravement son discours, auquel la musique répondit par un de ses meilleurs morceaux.

Bêtes et gens.

Une partie de l'après-midi fut employée à voir défilé dans l'arène les animaux primés, à suivre les évolutions de cavalerie et d'artillerie, puis nos compagnons s'en allèrent en ville assister au passage du cortège annoncé ; une trentaine de chars à échelles, décorés de verdure et de fleurs et conduits par des chevaux montés par de robustes gars, transportaient la jeunesse féminine des villages avoisinants, revêtue de ses pittoresques costumes : robes avec corsages plus ou moins ornés, coiffures aux grands rubans noirs ou de couleurs voyantes ou composées de sortes de bonnets dorés, de couleurs diverses, avec parfois une espèce d'auréole de guipure, etc. Le coup d'œil était charmant, avec de nombreux corps de musique en costumes du pays, dont les uns claironnaient de gaies marches rappelant la France.

Fatigués du bruit et de la foule, nos amis acceptèrent d'accompagner Jean-Daniel qui désirait faire une visite à sa parenté de B., un village à une quinzaine de kilomètres de la ville. Le train les dépose à la station de G. et un trajet à pied d'une lieue environ leur fit traverser la campagne alsacienne dans la paix d'un beau soir d'été. Les cultures de cette région rappellent celles de la vallée de la Broye autour de Payerne, avec moins de prairies ; la propriété y est très morcelée, mais partout fort bien cultivée ; les bords des routes sont plantés d'arbres fruitiers ; noyers, cerisiers, poiriers, ce qui coupe la monotonie de la plaine. Nos Vaudois purent fraterniser pendant de trop courts instants avec des paysans alsaciens, une race vigoureuse, sérieuse en même temps qu'avenante, avec lesquels ils s'entendent fort bien. Ils remarquèrent la disposition des villages, les maisons alignées le long des routes, fort larges et bien entretenues ; la cour, fermée du côté de la route par une haute clôture, groupe autour d'elle la maison d'habitation construite en colombage, les dépendances, un jardin, le puits, etc.

La nuit qui suivit fut un peu plus reposante ; chacun était fatigué et, en même temps que la paix, régnait dans la caserne une tranquillité relative.

Retour des exilés.

Le départ était fixé au lundi matin, vers 11 heures ; les quelques heures disponibles de la matinée furent employées par les uns à revoir encore l'exposition, par le plus grand nombre à visiter la ville, qui possède des monuments intéressants et surtout sa cathédrale ; la vue dont on jouissait du haut de la tour était, par cette belle matinée, vraiment splendide.

Le retour se fit rapidement et sans incidents notables ; à Bâle, nous étions l'agréable surprise d'être reçus par quelques Vaudois établis dans cette ville, qui avaient fait préparer un excellent Villeneuve, destiné à calmer les souffrances de ceux qui, pendant deux jours, avaient dû se passer de leurs crus favoris. Les deux

heures d'arrêt furent utilisées à visiter la ville, le jardin zoologique, où Favey retrouva un chameau sur lequel le manque de temps ne lui permit pas de se promener.

Que dire du retour de Bâle à Lausanne, si ce n'est qu'il ressemblait beaucoup à l'allier ; heureux de retrouver des paysages familiers et de rentrer bientôt au logis, tous les participants étaient gais et pleins d'entrain. Pour satisfaire aux besoins de l'estomac, on sortit des sacs les provisions restantes ; le jambon de Grognuz rentra en scène et, cette fois, fut dépecé jusqu'à l'os. Les buffets de gare permirent de rapides approvisionnements et, pour pouvoir boire le coup de l'étrier, un arrêt de service à la gare de Boudry laissa le temps d'extraire du cellier du buffet un nombre de bouteilles tout à fait respectable.

A Yverdon nous prenons congé, au milieu des acclamations de nos amis du Nord, en particulier du président dont la pipe allumée attestait que tout allait bien ; puis Orbe, Cossonay, enfin Lausanne sont bien vite atteints. Le quatuor formé par nos amis se donna rendez-vous pour fin du mois chez Jean-Daniel pour trancher définitivement, espérons-le, la question pendante entre le clos du Tasson et le clos des Renailles. Etant invité à titre de surexpert, j'aurai peut-être l'occasion de l'entretenir de ce qui aura été décidé.

Ton vieux,

CLOSBY.

REMÈDES ET RECETTES

DU XVII^e SIÈCLE

L'AN de grâce 1681, l'imprimeur David Gentil dédiait « Aux Nobles Génereux Prudents et Vertueux Seigneurs Messieurs le Bourgmestre Boursier, Banderets et Conseillers de la Ville de Lausanne », un petit volume intitulé « Recueil de Curiosités rares et nouvelles dans les plus admirables effets de la Nature ».

Voici quelques remèdes et recettes tirées de ce volume :

Pour faire veiller ou dormir.

Il faut couper subtilement la tête à un crabe tout vif et tout d'un coup et laisser sécher cette tête, en observant qu'un œil est fermé et l'autre ouvert ; celui qui se trouve ouvert fait veiller et le fermé, dormir, au contraire, en le portant sur soi.

Pour faire éternuer.

Prenés un peu d'ellebore blanc ou euphorbe mis en poudre, et en soufflés, avec un petit tuyau dans le nés.

Contre la peste.

Prenez un ou plusieurs crapaux des plus gros que vous pourrez trouver, que vous mettrez dans un pot de terre non verni, que vous luttez bien et mettez dans un four jusqu'à ce que le crapaux soit brûlé et réduit en cendres, de laquelle donnez le poids d'une drague dans un verre de vin. Ce remède est bon avant et après la peste.

Pour la phthisie.

Prenez une demy once d'écrevices en vie, que pilerez bien dans un mortier de marbre, et distillerez de l'eau en provenant ; donnez demy verre tous les matins à jeun pendant huit ou dix jours.

Pour faire mourir les puces.

Sur une livre de couperose blanche, versez un seau d'eau, et la couperose étant fondue, aspergez de cette eau la chambre : Assuré !

Pour faire le raisin de telle couleur que l'on voudra.

Faites un trou à la tige qui pénètre jusqu'à la moelle, et remplissez-le de telle couleur que vous voudrez et le raisin viendra de même.

M. H.

A ONNA VESITA D'ÉCOULA

CLLIAU que sant de la coumechon d'écoula dussant ein oûre quand fant la vesita et que dèmandant tote sorte d'affre à bouté d'ora. De noutron teimps, on appregnâi lo thémo, l'creatour et lo compto, sein comptâ la catsimo. Ora, lau faut de tot à elliau merdâo : la jographie, la jométrie, la gy-mastic, l'histoire, tant qu'à la physique, — qu'on è pas mau l'ebahia que séjant tant crouüo et que l'aussant tote la force au bet dau mor. Adan, elliau que sant de la coumechon d'écoula lau demandant tot cein.

Sti tsautein passâ, lai avâi la vesita à l'écoula dau règent à Tortollion. Clli règent l'etâi onna bin brava dzein, mā l'etâi intrépido po lè condzi et ronnâve ti lè coup que la coumechon ein baillié ion à on mousse. Le desai adan : « Clli présidéint de la coumechon l'e lo pe grand chameau de la terra avoué sè condzi. »

Dan, clli dzo, tif elliau monsu l'etânt quie avoué lau balle zaque et lau mor rasâ. Lo présidéint l'avâi à fere lière lè z'écouf et quand lo premî l'a z'u liè onn'histoire que sè parlâve dau désert, dau gravier et dâi chameau, lo monsu lâi demande dinse :

— Dis'mè vâi, mon valet, à-to z'on z'u vu on chameau ?

— Oï...

— Et iò ?

— A l'écoula, vouâ !

— A l'écoula ! ma quaise-te. Sarî courieu de lo vère. Et iò è-te ?

— L'è vo, monsu !

— Mè, su on chameau ?

— Prau su, câ noutron règent, que n'è pas on dzanlyâô, no z'a de l'autr' hi que vo z'ira lo pe grand chameau de la terra !

MARC A LOUIS.

MON FUSIL

II

C'EST par un dimanche maussade et gris de septembre que les hostilités entre mon fusil et moi commencèrent. Nous étions en pleines manœuvres d'automne et mon bataillon cantonnait depuis la veille dans une petite localité de la région mobilisée. Le matin, quelques minutes après le réveil, le caporal chef de grange, en revenant du rapport, nous annonça qu'un service divin serait célébré le jour même à 9 heures, sur la place du village, par l'aumônier du régiment. La nouvelle, je dois le dire, fut accueillie plutôt favorablement et aucun des hommes présents ne hasarda la moindre observation. Tous, au contraire, hâtèrent l'astiquage et quelques minutes avant l'heure fixée nous étions réunis, prêts à partir pour le lieu du rassemblement.

A 9 heures précises, le bataillon prenait position autour d'une tribune rustique, décorée de branches de sapin par les soins de l'administration municipale. L'attente ne fut pas longue. Un morceau de musique joué par la fanfare et l'aumônier monta en chaire. C'était un homme d'une trentaine d'années, blond, avec de grands yeux bleus, très doux. Joignant ses mains blanches et fines en un geste onctueux, il confessait en termes généraux ses péchés et les nôtres et implora la miséricorde divine sur nos fautes. Silencieuse, la troupe écoutait, tête nue, sous la pluie fine qui s'était mise à tomber. La prière finie, l'aumônier choisit un texte dans les Evangiles et nous parla longuement, avec une chaleur communicative, du pardon des offenses. Sa parole éloquente célébrait les bienfaits de la charité, de l'abnégation, de l'amour du prochain. Vigoureusement, il flétrissait la vengeance, sentiment hideux qu'il fallait à tout prix arracher de nos cœurs. En exemple, il nous citait le Christ abreuvé dès la crèche d'humiliations, d'injures, de mauvais traitements, le Christ auquel on crachait au visage, le Christ